

Georg Mein / Katrin Becker

Recht und Kultur – Das Subjekt im Spiegel der Institution: Pierre Legendres dogmatische Anthropologie

Summary

The existing contribution pursues a synopsis of law and culture based on the concept of the institution. Pierre Legendre's dogmatic anthropology provides a relevant theoretical reference that defines the human being as an image-bound entity based on alterity whose subjectivity is constituted by the entry into the institution. Against the background of the Freudian hypothesis of an analogy between individual and cultural genesis, the law becomes recognizable as the central mediator of a fictitious foundation of power, which constitutes the core of the cultural identity.

Résumé

Cet article présente une vision synoptique du droit et de la culture à travers la notion d'institution. Il s'inspire principalement de la théorie de l'anthropologie dogmatique de Pierre Legendre, qui définit l'homme comme un être lié à l'image et fondé sur l'altérité, dont la subjectivité se construit lorsqu'il intègre l'institution. Avec en toile de fond l'hypothèse freudienne d'une analogie entre la genèse individuelle et culturelle, le droit est défini comme le principal vecteur d'un fondement fictif du pouvoir, qui constitue le cœur de l'identité culturelle.